



Déclaration sur la Coalition des volontaires pour les pollinisateurs

Rappelant que les pollinisateurs sont essentiels pour la conservation de la diversité biologique et le maintien des écosystèmes terrestres et des services clés de l'écosystème tels que la production alimentaire, et pour l'adaptation de nos systèmes de production alimentaire au changement climatique, fournissant ainsi un exemple éloquent de la manière dont la biodiversité sous-tend le développement durable, y compris l'amélioration de la sécurité alimentaire de la population mondiale ;

Profondément préoccupés par l'état actuel et futur des pollinisateurs et la pollinisation par les animaux, comme indiqué dans le message clé de l'évaluation thématique de l'IPBES sur les pollinisateurs, la pollinisation et la production alimentaire, affirmant que les pollinisateurs sont menacés par exemple par les changements d'utilisation des terres, par une gestion agricole intensive inappropriée et, notamment, par l'utilisation de pesticides, la pollution environnementale, les espèces exotiques envahissantes, les agents pathogènes et le changement climatique ;

Se félicitant des outils et des orientations élaborés par l'organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et ses partenaires dans le cadre de l'Initiative internationale pour la conservation et l'utilisation durable des pollinisateurs, et convaincus que de nouvelles évolutions devraient en découler ;

Convaincus qu'un nouvel élan politique a le potentiel de favoriser les mesures politiques et les actions innovantes visant à protéger les pollinisateurs ;

Nous nous engageons à :

1. prendre des mesures pour protéger les pollinisateurs et leurs habitats afin d'arrêter et d'inverser leur déclin, en tenant compte de nos capacités et priorités nationales, régionales et internationales, y compris par le biais de stratégies destinées à :

promouvoir les milieux favorables aux pollinisateurs, y compris à travers des pratiques agricoles durables telles que l'agroécologie ; améliorer la gestion des pollinisateurs et réduire les risques liés aux animaux nuisibles, aux pathogènes et aux espèces envahissantes, éviter ou réduire l'utilisation de pesticides dangereux pour les pollinisateurs sauvages et domestiques, appliquer des mesures de gestion des risques appropriées et développer des alternatives à leur utilisation.

Nous le ferons en développant, en facilitant (si cela n'est pas déjà fait) et en mettant en œuvre des stratégies pour les pollinisateurs, conformément à l'évaluation thématique de l'IPBES sur les pollinisateurs, la pollinisation et la production alimentaire ;

2. partager, de manière ouverte et transparente, l'expérience acquises et les leçons tirées du développement, de la facilitation et de la mise en œuvre de ces stratégies pour les pollinisateurs et, notamment, les connaissances relatives aux nouvelles approches, aux innovations et aux meilleures pratiques ;

3. contacter et chercher à collaborer avec un large éventail d'intervenants (parmi lesquels des entreprises, des ONG, des agriculteurs et petits exploitants et les communautés locales) sur la nécessité de protéger les pollinisateurs ;

4. développer les recherches qui contribueront à combler les lacunes sur la question de la conservation des pollinisateurs ;

5. se soutenir mutuellement et collaborer les uns avec les autres et avec tous les pays et organisations partenaires prêts à nous rejoindre.

Pour ce faire, nous exprimons notre désir de devenir l'un des partenaires de la Coalition des volontaires pour les pollinisateurs. Nous contacterons de nouveaux partenaires potentiels afin que la Coalition des volontaires ne cesse de s'étendre. Nous rendrons compte à cet égard des résultats aux réunions de la Conférence des parties à la Convention sur la diversité biologique.

Déclaration sur la Coalition des volontaires pour les pollinisateurs

Signé à

Date

Autographe: